

Règlement du Concours de nouvelles Erotiques Edilivre

Article 1 : Le concours de nouvelles est organisé par la maison d'édition [Edilivre](#) en partenariat avec [Bookeen](#), [Studyrama](#), [Youboox](#), [Passage du désir](#), [Didactibook](#) et [EasyFlirt](#).

Article 2 : Ce concours est ouvert à tous quels que soient l'expérience, l'âge, la nationalité et le lieu de résidence du participant à l'exclusion des salariés d'Edilivre.

Article 3 : Pour concourir, les participants devront adresser leur nouvelle du 15 janvier jusqu'au 31 mars 2013 inclus par mail à l'adresse nouvelles@edilivre.com.

Le mail accompagnant la nouvelle à inscrire devra contenir les informations suivantes :

- nom et prénom du participant
- pseudo du participant s'il souhaite être mis en avant sous un autre nom
- titre de la nouvelle
- préciser en toutes lettres : « En participant à ce concours, j'accepte pleinement son règlement disponible sur [Edilivre.com](#) ».

Seules les nouvelles respectant les critères ci-dessous pourront être inscrites au concours :

- être au format Word ou PDF
- être écrit en langue française
- respecter la thématique imposée de « l'érotisme »
- ne pas dépasser les 10 000 caractères espaces compris
- être écrit en police *Times New Roman* de taille 12 avec interligne simple
- être anonyme, le nom de l'auteur ne doit pas y figurer

Il est bien précisé que la thématique du concours « l'érotisme » concerne ce qui a trait à la description ou à l'évocation de l'amour, la sensualité, le plaisir et le désir sexuel. Toutes phrases ou groupes de mots à caractère pornographique, c'est-à-dire décrivant toute représentation crue ou concrète de la sexualité, d'actes physiques sexuels ou de choses obscènes, seront sévèrement sanctionnés par le jury.

Chaque participant ne pourra présenter qu'une seule et unique nouvelle, sous son nom et prénom, dont il garantira être l'auteur et le détenteur des droits. Même écrite par plusieurs personnes, la nouvelle ne pourra être envoyée que sous un seul nom d'auteur. Les prix et les lots des nouvelles gagnantes seront attribués aux personnes signataires des nouvelles.

Article 4 : Une première sélection aura lieu du 1er avril au 14 mai 2013 durant laquelle un jury composé d'auteurs Edilivre sélectionnera les 20 nouvelles finalistes parmi l'ensemble des textes participants. Puis, du 16 mai au 30 mai 2013, un jury composé d'auteurs et de salariés d'Edilivre ainsi que de salariés des sociétés partenaires au concours sélectionnera les 3 auteurs gagnants parmi les 20 finalistes. Les décisions du jury seront sans appel.

Parallèlement, les internautes seront appelés à voter sur Facebook du 16 mai au 30 mai 2013 pour élire le Prix du Public parmi les 20 nouvelles finalistes.

Article 5 : Edilivre communiquera sur les résultats de la sélection des finalistes le jeudi 16 mai 2013 sur le site [Edilivre.com](#) et révélera les gagnants du concours le jeudi 6 juin 2013 sur le site [Edilivre.com](#).

Article 6 : Les lots qui seront attribués aux trois gagnants et au Prix du Public sont les suivants :

- *1er Prix :*

- . l'édition de son propre manuscrit, la création de sa couverture illustrée ainsi que la relecture et la correction de son manuscrit offerts par [Edilivre](#) (valeur 1 398 € TTC)
- . 1 liseuse Cybook Odyssey HD FrontLight, offerte par [Bookeen](#) (valeur de 196,97 € TTC)
- . 300 € de chèques cadeaux à dépenser sur la librairie numérique de [Didactibook](#)
- . 200 € de chèques cadeaux à dépenser sur le site de cadeaux coquins et romantiques [Passage du désir](#)
- . 2 ans de lecture illimitée en streaming via un abonnement à l'offre Premium de [Youboox](#) (valeur 239,76 € TTC)
- . 1 an d'abonnement au site de rencontre [EasyFlirt](#) (valeur 179,94 € TTC)

- 2ème Prix :

- . l'édition de son propre manuscrit et la création de sa couverture graphique offerts par [Edilivre](#) (valeur 698 € TTC)
- . 1 liseuse Cybook Odyssey FrontLight (valeur de 149,99 € TTC) offerte par [Bookeen](#)
- . 150 € de chèques cadeaux à dépenser sur la librairie numérique de [Didactibook](#)
- . 100 € de chèques cadeaux à dépenser sur le site de cadeaux coquins et romantiques [Passage du désir](#)
- . 1 an de lecture illimitée en streaming via un abonnement à l'offre Premium de [Youboox](#) (valeur 119,88 € TTC)
- . 1 an d'abonnement au site de rencontre [EasyFlirt](#) (valeur 179,94 € TTC)

- 3ème Prix :

- . l'édition de son propre manuscrit et la création de sa couverture personnalisée offerts par [Edilivre](#) (valeur 548 € TTC)
- . 1 liseuse Cybook Odyssey 2013 (valeur de 119,99 € TTC) offerte par [Bookeen](#)
- . 75 € de chèques cadeaux à dépenser sur la librairie numérique de [Didactibook](#)
- . 50 € de chèques cadeaux à dépenser sur le site de cadeaux coquins et romantiques [Passage du désir](#)
- . 6 mois de lecture illimitée en streaming via un abonnement à l'offre Premium de [Youboox](#) (valeur 59,94 € TTC)
- . 6 mois d'abonnement au site de rencontre [EasyFlirt](#) (valeur 107,94 € TTC)

- Prix du Public :

- . l'édition de son propre manuscrit et la création de sa couverture personnalisée offert par [Edilivre](#) (valeur 548 € TTC)
- . 1 liseuse Cybook Odyssey 2013 (valeur de 119,99 € TTC) offerte par [Bookeen](#)
- . 75 € de chèques cadeaux à dépenser sur la librairie numérique de [Didactibook](#)
- . 50 € de chèques cadeaux à dépenser sur le site de cadeaux coquins et romantiques [Passage du désir](#)
- . 6 mois de lecture illimitée en streaming via un abonnement à l'offre Premium de [Youboox](#) (valeur 59,94 € TTC)
- . 6 mois d'abonnement au site de rencontre [EasyFlirt](#) (valeur 107,94 € TTC)

Suite à l'annonce des résultats du concours, les lauréats auront un an pour utiliser leur lot auprès d'Edilivre en soumettant un manuscrit de leur choix. Les lots seront mis à la disposition des gagnants sous un délai de 4 mois maximum suite à l'annonce des résultats. Si l'une ou plusieurs des entreprises partenaires du concours venaient à se désister en n'offrant pas les lots prévus aux gagnants, d'une part ces lots seront considérés comme perdus pour les gagnants, d'autre part Edilivre ne pourra être retenu responsable de ces pertes et en être redevable sous quelque forme auprès des gagnants.

Article 7 :

- Les participants déclarent expressément détenir tous les droits nécessaires sur la nouvelle leur permettant de participer au présent concours de nouvelles et dégagent Edilivre de tout recours ou action qui pourrait leur être intenté à titre quelconque.
- Par ailleurs, les participants garantissent Edilivre contre tout recours ou action que pourrait leur intenter à titre quelconque, à l'occasion de l'exercice des droits leur étant consentis par le présent concours, par toute personne ayant participé ou non à l'écriture de la nouvelle, étant susceptible de faire valoir un droit de quelque nature que ce soit.
- En outre, la responsabilité d'Edilivre ne pourra en aucun cas être engagée en cas de problèmes d'envoi des nouvelles par mail ou par tout autre moyen.
- Dans le cadre promotionnel, sous réserve du respect du droit moral et de citation de leurs auteurs, Edilivre se réserve le droit de mettre en ligne gratuitement ou en téléchargement gratuit les 20 nouvelles finalistes, dont les 3 gagnantes, sur son site internet et ceux des partenaires du concours afin de tenir informés leurs internautes des résultats du concours et permettre l'organisation des votes des internautes sur Facebook pour élire le Prix du Public. Les auteurs des nouvelles finalistes et gagnantes ne pourront prétendre à aucune rémunération pour la diffusion gratuite de leur texte.
- Les auteurs participants, finalistes et gagnants ne pourront prétendre à quelque rémunération pour leur participation même en cas de gain d'un Prix.



Article 8 : En participant à ce concours, Edilivre s'engage à ne faire aucune exploitation commerciale ni usage à but lucratif des nouvelles inscrites au concours sans l'accord signé des participants.

Article 9 : La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.